



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le mardi 19 février 2019 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	Serge Deschênes,	maire
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

### OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 18 h 30 et vérifie le forum.

### VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2019-02-039  
6810

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

### PRÉSENTATION DES RESOLUTIONS

2019-02-040  
6810

### RÉPARATION – TRACTEUR KUBOTA

**CONSIDÉRANT QUE** le tracteur B3030 a été transporté chez Zone Kubota pour une évaluation des coûts de réparations à être réalisées;

**CONSIDÉRANT** l'estimation des coûts reçue de Zone Kubota afin de réparer la transmission et changer les 2 ailes du tracteur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les réparations du tracteur B3030 selon les coûts estimés, chez Zone Kubota, au montant de 12 867,47 \$, taxes incluses.

2019-02-041  
6810

### APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2019-01 – REMPLACEMENT D'UN CAMION DE SERVICE

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres sur invitation 2019-01 pour le remplacement d'un camion de service;

**CONSIDÉRANT QU'** après l'analyse des soumissions reçues, la soumission de Lafèche Auto (1987) Ltée est la plus basse conforme.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de Lafèche Auto (1987) Ltée pour le remplacement d'un camion de service, soit l'achat d'un camion 2019 Ford Super Duty F-250 SRW XL cabine simple 2RM caisse de 8 pieds, au coût de 38 234,29 \$, taxes incluses. En échange, Lafèche Auto (1987) Ltée remettra un montant de 1 050,00 \$ pour la reprise du camion Ford F-150, 2007, appartenant à la municipalité.

Il est également résolu que le montant pour le remplacement soit pris dans le surplus de l'année 2018, puisque l'achat était prévu en 2018.

2019-02-042  
6811

**NÉGOCIATIONS – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

**CONSIDÉRANT QU'** il y aura des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui est échue depuis février 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire nommer des personnes pour représenter la partie employeur.

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Serge Deschênes, maire, Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M<sup>e</sup> Brigitte Bhéner, avocate, pour représenter la municipalité de Pointe-aux-Outardes lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Il est également résolu que les honoraires de M<sup>e</sup> Brigitte Bhéner seront aux frais de la municipalité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

2019-02-043  
6811

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par la conseillère Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 12.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE